

● (1520)

Il a été baptisé dans l'église St-Pierre, St-Peter. Il me dit: Comme c'est curieux, moi j'ai été «curate» dans cette église à Limerick. Alors, j'étais un peu abasourdi, je lui dit: cela ne doit pas être la même église puisque vous êtes Anglican et que nous sommes catholiques. Il me dit: non, à l'époque c'était une église catholique, cela a changé quelque fois de cette façon-là en Irlande. Alors, il m'a dit: mais vous ne trouverez pas de documents sur votre famille si vous allez à l'église St-Peter parce qu'en Irlande, tous les documents dans les églises ont été brûlés plusieurs fois.

Alors il m'a regardé avec ses yeux bleus, et il m'a dit: je dois vous dire une chose cependant, John-Baptist ce n'est pas un nom très Irlandais.

Pour satisfaire ma conscience, je suis allé un jour à Limerick et je suis passé à l'église St-Peter, comme il se devait, et comme il se devait je n'ai rien trouvé. Je dois dire cependant que je voulais voir s'il y avait des documents montrant si vraiment nos ancêtres étaient des Irlandais ou si c'était des Français qui étaient allés en Irlande combattre le roi Guillaume III, qui, on le sait, avait battu le Roi Jacques II à la bataille de la Boyne en 1680. Comme l'ancêtre Jean-Baptiste est arrivé dans notre province en 1692 ou 1694, cela allait bien dans les dates. Mais, hélas! je n'ai pas pu retrouver de preuves à l'appui.

Revenant à Louis Riel, nous descendons donc de deux branches de la famille. Je suis né deux siècles et demi et huit générations après l'arrivée du premier, Jean-Baptiste. Je suis apparenté avec lui au douzième degré. Je pourrais encore hériter au sens de l'article 634 du Code Civil du Québec qui stipule que les parents au-delà du douzième degré ne succèdent pas. Comme je suis au douzième, je suis presque sur la barrière. Cependant, comme l'ancêtre a eu quatorze enfants et qu'on peut soupçonner que cela s'est répercuté pendant pas mal de générations, je dois dire que je serais obligé de partager avec beaucoup de cousins parce que la famille s'est multipliée à peu près comme les sables de la mer même si c'est un peu moins que les Tremblays et les Lévêques au Québec.

Cette parenté lointaine réglée, mes lectures assez nombreuses sur le sujet m'ont amené à conclure que Louise Riel était un enfant brillant et c'est pour cette raison que Monseigneur Taché alors évêque de St-Boniface cru devoir le faire instruire pour en faire un prêtre qui reviendrait dans l'Ouest faire du ministère chez les Métis. C'était une coutume bien établie dans notre société distincte que les curés ou évêques discernaient parmi les enfants de leurs ouailles, les jeunes éliaciens qu'ils prédestinaient aux ordres sacrés. Plusieurs d'entre nous, avons fait des études de cette façon, car cela se pratiquait encore très fort dans ma jeunesse. C'est ainsi que Louis Riel fut envoyé par Monseigneur Taché, à l'âge de 12 ans au collège de Montréal vers la fin des années 1850. Il y fit de bonnes études classiques sous la férule des Sulpiciens, se classant régulièrement dans les 10 premiers de classe. Le Collège de Montréal possède toujours ses notes car contrairement aux archives des églises d'Irlande celles du Collège de Montréal n'ont jamais brûlé et sont pieusement conservées.

Mais je dois préciser que quand le curé de la paroisse trouvait ainsi qu'un élève avait du talent et donc une possibilité de vocation (la vocation, ceux qui viennent du Québec savent

ce que cela veut dire: cela veut dire la prêtrise) on l'envoyait au collège classique, souvent appelé petit séminaire, et on lui trouvait un bienfaiteur pour défrayer le coût du séjour au collège.

Monseigneur Taché, évêque de St-Boniface, avait une bienfaitrice attitrée à Montréal, c'était Madame Masson, dont le mari, Joseph Masson, avait fait fortune dans le commerce des fourrures et dans la construction.

Monsieur Masson était devenu membre du conseil d'administration de la Banque de Montréal et même son vice-président, ce qui n'est pas peu dire. Il s'était construit un petit château, un manoir si vous voulez, à Terrebonne, manoir qui existe toujours et qui loge aujourd'hui une institution d'éducation du gouvernement du Québec.

Madame Masson payait le soutien de Louis Riel au collège, où il faisait de solides études de français, de latin et de grec. Les Archives du Canada possède l'évangile de Louis Riel en grec ancien, annoté de sa main. On peut juger de la qualité et de la facilité de son français en lisant les écrits littéraires fort bien tournés qu'il a laissés. Pour ceux que cela intéresse la Bibliothèque du Parlement possède les œuvres de Louis Riel qu'on a publiés au cours des années.

Il passa donc cinq ou six ans au Collège de Montréal. Le Collège de Montréal dirigé par les Sulpiciens, est le plus ancien et certes un des plus réputés des collèges de la Métropole. Les Sulpiciens étaient en vertu de la donation de Louis XIV les seigneurs de l'île de Montréal. Leur enseignement classique était très coté et leur enseignement religieux était sévère et très voisin des positions jansénistes de l'époque.

Mais que faire durant les vacances d'été? Le collégien Louis Riel ne pouvait quitter Montréal pour la Rivière Rouge à la fin de juin et en revenir début de septembre, cela prenait alors deux à trois mois pour le voyage en une seule direction, partie du voyage par eau (par le Saint-Laurent et les Grands-Lacs) et le reste en Red River Cart ou à cheval.

Madame Masson hébergeait donc Louis Riel durant les vacances d'été et il y vivait dans une excellente atmosphère car Madame Masson en plus d'être une femme d'œuvres, était aussi une femme de grande classe et de bonne éducation. Non seulement elle avait aidé financièrement Louis Riel à faire ses études mais elle avait aussi aidé le jeune Adolphe Chapleau qui devint plus tard Premier Ministre du Québec, ministre de Sir John et membre du cabinet, qui refusa la grâce de Riel. Adolphe Chapleau finit sa carrière comme lieutenant gouverneur avec le titre de Sir Adolphe.

Ce à quoi je veux en venir avec cette maison des Masson, c'est qu'il y avait une bibliothèque très bien fournie dans la maison. Elle avait été achetée à Paris par un certain Louis-Joseph Papineau, durant son exil, à la demande de Madame Masson qui était une amie de Madame Papineau.

Les relations d'amitiés entre les Masson et les Papineau étaient étroites. Même Louis Joseph, qui a constitué la bibliothèque de la maison, dessina l'ex-libris de monsieur Masson. On trouve tout ces faits dans un volume intitulé «La Société canadienne-française au XIX siècle» par monsieur Gérard Parizeau, l'historien le plus compétent et le plus sérieux sur le XIX siècle québécois.

Cette bibliothèque, on peut le croire, portait la marque du choix de Papineau. Les livres sur la Révolution française et les